



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE  
DRIFRESH**

**1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE  
RESPONSABLE DE LA MISE SUR LE MARCHÉ.**

NOM DU PRODUIT DRIFRESH  
 NO DE PRODUIT : 910571  
 DISTRIBUTEUR Dodge Company Ltd,  
 Units 11/15 Ardglen Industrial  
 Estate,  
 Whitchurch, Hampshire,  
 RG28 7BB, United Kingdom  
 44 (0)1256-893883  
 44 (0)1256-893868

**2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
DISTILLATS LÉGERS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS; KÉROSÈNE - NON SPÉCIFIÉ	265-149-8	64742-47-8	10-30%	Xn;R65

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

**3 IDENTIFICATION DES DANGERS**

Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

**4 PREMIERS SECOURS**

**INHALATION**

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Si la victime respire difficilement, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être bénéfique. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

**INGESTION**

Sans objet.

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**MOYENS D'EXTINCTION**

Utiliser : Mousse résistante à l'alcool. Mousse. Poudre. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

**RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES**

Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie. Les vapeurs peuvent s'enflammer.

**RISQUES PARTICULIERS**

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

**6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**MÉTHODES DE NETTOYAGE**

Porter un équipement de protection approprié. Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler.

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

**DRIFRESH****PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs.

Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Empêcher la formation d'électricité statique et d'étincelles. Utiliser un équipement électrique antidéflagrant.

**PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE**

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Peut attaquer certains plastiques, caoutchoucs et revêtements.

**8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION****MESURES D'INGÉNIEURIE**

Ventilation antidéflagrante générale et localisée.

**PROTECTION RESPIRATOIRE**

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible.

**PROTECTION DES MAINS**

Porter des gants de protection en : P.T.E.F. (Teflon). ou Polyéthylène/éthylène-alcool de vinyle (PE/EVAL).

**PROTECTION DES YEUX**

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

**AUTRES MESURES DE PROTECTION**

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

**MESURES D'HYGIÈNE**

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ASPECT	Clair Aérosol		
COULEUR	Incolore		
ODEUR	Aromatique.		
SOLUBILITÉ	Insoluble dans l'eau		
POINT D'ÉBULLITION (°C)	-40 - 56 760 mm Hg	DENSITÉ RELATIVE	0.7 (H2O=1) 20
TENSION DE VAPEUR (air=1)	4	PRESSION DE VAPEUR	68 mmHg 21
TAUX D'ÉVAPORATION	>1 BuAc=1	VOLATILE PAR VOLUME (%)	100
POINT D'ÉCLAIR (°C)	-97 CF (Creuset fermé).	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - INFÉRIEURE (%)	1.8
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - SUPÉRIEURE (%)	9.5		

**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****STABILITÉ**

Stable aux températures normales.

**CONDITIONS À ÉVITER**

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec : Les agents oxydants forts. Les alcalis forts.

Les acides minéraux forts.

**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****INHALATION**

Nocif par inhalation. Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

**INGESTION**

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. Somnolence, étourdissements, désorientation, vertiges. Dépression du système nerveux central. Effet narcotique.

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Nocif par contact avec la peau. Agit comme un agent de délipidation de la peau. Peut causer un craquement de la peau et de l'eczéma.

**DRIFRESH****CONTACT AVEC LES YEUX**

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

**MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ**

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire.

**VOIE D'EXPOSITION**

Inhalation. Contact avec la peau et/ou les yeux.

**12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****ÉCOTOXICITÉ**

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement.

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	AEROSOLS		
NO. UN ROUTE	1950	N°CLASSIFICATION ADR	2
CLASSIFICATION ADR	Class 2	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	Not Applicable
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	2.1	NO CEFIC TEC(R)	20G5F
NO. CLASSE RID	2	GROUPE D'EMBALLAGE RID	Not Applicable
NO. UN MER	1950	CLASSE IMDG	2.1
NO. DE PAGE IMDG	2.1	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	Not Applicable
EMS	F-D, S-U	MFAG	See Guide
POLLUANT MARIN	Non.	NO. UN, AIR	1950
CLASSE AIR	2.1	GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	Not Applicable

**15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****PHRASES DE RISQUE**

NC Non classé.

**CONSEILS DE PRUDENCE**

P13 Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

**16 AUTRES INFORMATIONS**

DATE DE RÉVISION May 2007

**PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)**

R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

**AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ**

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.